



Vous dépendez de la commune de Verneuil sur Indre

Les inscriptions ont lieu sur le site Rémi Centre Val de Loire à partir du **5 juin 2024**, avec possibilité de payer directement en ligne.

<http://www.remi-centrevalde Loire.fr>

Pour information, les transports sont gratuits mais une participation aux frais de gestion est demandée (**25 €** pour un enfant, plafonné à **50 €** par représentant légal). A la mairie, seuls les chèques à l'ordre du trésor public pourront être acceptés.

- **Nouvelle demande** : la carte est adressée par courrier directement à la famille (si votre inscription arrive avant le 22 juillet, vous recevrez la carte de transport quelques jours avant la rentrée).
- **Renouvellement** : la carte à puce en votre possession est valable plusieurs années et doit être conservée. Elle sera automatiquement réactivée et mise à jour pour le jour de la rentrée scolaire (après une première validation dans le car). En cas de perte, un duplicata vous sera facturé **15€**.

Une majoration de retard de **15 €** sera appliquée (plafonnée à **30 €** par représentant légal) **au-delà du 12 juillet 2024 inclus** pour les inscriptions sur formulaire **papier**.

Une majoration de retard de **15 €** sera appliquée (plafonnée à **30 €** par représentant légal) **au-delà du 19 juillet 2024 inclus** pour les inscriptions en **ligne**.

En cas de perte de la carte, une nouvelle sera rééditée moyennant un chèque de **15 €** à l'ordre du trésor public.

En cas de difficulté de paiement, prendre contact avec la Trésorerie.

Nos coordonnées :

TRANSPORTS SCOLAIRES MAIRIE

1 PLACE DE LA MAIRIE

37600 VERNEUIL SUR INDRE

Tél : 02 47 94 71 08 - Courriel : verneuil-sur-indre@orange.fr

Les heures d'ouverture du secrétariat sont :

Lundi et jeudi de 14 h à 16 h 30

Mardi et mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.